



Compte-rendu du Conseil d'établissement du 16 février 2012
Rédigé par les représentants des élèves.

Ordre du jour :

- 1/ Approbation de l'ordre du jour
- 2/ Point sur la charte informatique
- 3/ Point sur l'expérimentation des Ipads
- 4/ Point sur le fonctionnement des vies scolaires (bilan absences, discipline, ...)
- 5/ Information sur le déroulement des examens : communication aux parents des modalités concernant le baccalauréat (1er groupe, 2nd groupe), dématérialisation des corrections pour le baccalauréat
- 6/ Questions diverses

Le quorum étant atteint le Proviseur ouvre la séance.

L'ordre du jour est adopté à l'unanimité.

Point sur la charte informatique :

Il y a eu une consultation avec un cabinet d'avocats, le lycée en attend toujours une réponse. M. Portal indique que la mise en place d'une charte est en grande partie liée aux événements récents qui ont eu lieu au lycée ; il explique également que ce n'est pas une charte définitive et qu'il conviendra de la compléter, malgré tout elle tente de répondre aux besoins des élèves et de l'établissement. M. Bigi annonce que la police a été informée de l'attaque du réseau lycée.

Questions des parents à M. Portal : Est-ce que la charte va être appliquée aux élèves du primaire ?

M. Portal répond que tous les utilisateurs d'un compte doivent être au courant de la charte et que toutes les personnes qui utilisent le réseau doivent connaître la charte. Les parents du primaire signeront la charte pour leurs enfants, mais une fois que cette charte sera validée, elle sera adaptée par les professeurs du primaire pour leurs élèves.

Points sur l'expérimentation des Ipads :

Presque la moitié des professeurs (primaire et secondaire) ont été dotés d'un iPad, et un laboratoire (« chariot ») équipés de 26 iPads est mis à la disposition des professeurs pour l'utilisation pédagogique en classe.

Les buts de l'expérimentation sont :

- de voir si c'est un outil pédagogiquement intéressant
- d'envisager une éventuelle généralisation des iPads (pas d'actualité pour la rentrée 2012)
- de permettre aux professeurs de s'adapter à cet outil, de se l'approprier : les besoins ne sont pas les mêmes pour tous les niveaux
- d'échanger sur la pratique et l'utilisation de cet outil par le biais d'ateliers organisés mensuellement

Le 18 mai prochain il y aura un bilan pour voir si une poursuite de l'expérimentation doit être envisagée. Dans l'hypothèse d'une poursuite, un nouveau laboratoire pourrait être mis à la disposition des professeurs du niveau de maternelle.

Quelques remarques des utilisateurs :

- en maternelle : les acquisitions des élèves peuvent être facilitées grâce à l'iPad ; de nombreuses applications intéressantes sont disponibles ;
- M. Casier : l'outil a été adopté et est apprécié par 100% des utilisateurs. Aux ateliers, une évolution positive est ressentie, les utilisations pédagogiques augmentent ; les besoins peuvent être très différents selon les niveaux ;
- M. Simon : les professeurs expérimentent et partagent beaucoup ;
- M. Portal : a eu le plaisir de constater lors du dernier atelier (thème : présentation d'application) un vrai enthousiasme des professeurs, chacun voulant faire partager ses découvertes. L'expérience est positive.
- Mme Floyd : l'utilisation du labo iPad est chronophage (installation, rangement,...) mais les élèves apprécient beaucoup d'utiliser cet outil. L'utilisation des iPad en cours crée un échange social et une entraide entre les élèves.
- M. Bigi : ce n'est pas un outil qui isole, c'est un outil qui entraîne la socialisation et favorise la communication. De nos jours, les élèves ont libre accès au cours sur Internet, le professeur n'est donc plus le détenteur du savoir, mais le médiateur. On ne travaille plus de la même manière qu'avant.

Point sur le fonctionnement des vies scolaires :

Mme Durrieu De Madron : il y a une amélioration au niveau de l'absentéisme au lycée. Il y a encore un souci au niveau des terminales et des premières. Il y a une dynamique difficile en première mais un retour à la normale en seconde et en terminale.

M. Casier : chaque surveillant a désormais en charge le suivi de l'absentéisme, des retards et des signalements d'un niveau, un point régulier étant effectué avec la CPE responsable. L'absence volontaire des élèves lors des contrôles reste problématique, il faut responsabiliser les élèves.

Proposition de M. Bigi pour régler le problème des absences : sur un nombre donné de contrôles, ne pas compter la plus basse note ce qui donne la chance aux élèves de ne pas se présenter pour un contrôle seulement lorsqu'ils sont malades par exemple. Cette règle aurait pour but de responsabiliser les élèves. Elle serait énoncée au début de chaque année avec le nombre de contrôles prévus.

Point sur le déroulement des examens :

Une communication détaillée va être faite auprès de tous les parents de Terminale sur le déroulement et la manière dont fonctionne le baccalauréat français :

- moyenne supérieure à 10 : obtention du baccalauréat (éventuellement avec mention)
- moyenne comprise entre 8 et 9.99 : l'élève doit passer le second groupe d'épreuves à Montréal ; il s'agit d'un « oral de rattrapage » qui se déroule à Montréal et qui a pour objectif de permettre de rattraper les points manquants.

L'AEFE poursuit son expérimentation sur la dématérialisation des copies : après l'Asie l'année dernière, c'est au tour de l'Amérique du Nord cette année. Le principe est que les copies papier ne sont plus envoyées aux correcteurs ; elles seront numérisées et corrigées par le biais d'une application internet très fiable, et resteront dans l'établissement.

Un point négatif : pour les professeurs, la fatigue oculaire due à la correction devant écran ; principaux points positifs : l'amélioration de la sécurité par ce dispositif, et le gain de temps pour la correction (de 2 à 4 jours de plus)

Des consignes seront données aux élèves pour l'utilisation des nouvelles copies d'examens (en-têtes, couleur de l'encre...) ; un entraînement sur ces copies sera effectué avant les examens

6. Questions diverses

Questions des enseignants

- équipement en TBI des salles : il va dépendre notamment de l'évolution du projet iPad (priorités d'investissements),
- identification des élèves ayant des troubles d'apprentissage : les enseignants aimeraient la création d'un projet d'accompagnement des élèves en difficultés, avec une personne ressource au lycée,
- inquiétude quant au nombre d'élèves à évaluer pour le baccalauréat, notamment en Latin : le service des examens du Canada s'occupe de ce problème dont il a bien connaissance,

- création d'une classe de 5^{ème} supplémentaire : M. Bigi explique pourquoi ce n'est pas envisagé ni envisageable.

Question des parents

- demande de moyen de lutte contre l'intimidation au lycée : M. Bigi propose la création d'un comité pour la mise en place d'actions de sensibilisation, d'information,

- installation de robinets automatiques dans les toilettes du lycée : proposition intéressante qui pourra voir le jour dès que le budget le permettra

- équivalences programme français et cursus universitaires : M. Bigi rassure les parents - les universités canadiennes sont au courant du système français et il n'y a aucun problèmes d'équivalences ; le système français garantit l'apprentissage de méthodes qui permettent de compenser les manques lorsqu'il y en a.

D'autres questions des parents ont déjà eu réponse en amont du Conseil.

Question soumise à la réflexion pour le prochain conseil d'établissement : est-il intéressant, opportun, de faire apparaître les coefficients des matières et une moyenne générale sur les bulletins des élèves ?

La séance est levée à 18h45.